

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 61
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le samedi 14 décembre à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 9 décembre 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Michel JORCIN, Marc PARISSET

ABSENTS : Edouard BOS, Patrick HUSTACHE

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Décision modification n°1

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la décision modificative ci-dessous dont l'objet est d'éviter un dépassement budgétaire au chapitre 011 – Charges à caractère général. Le Budget primitif prévoyait un total de 42 505,73 € de dépenses à ce chapitre, or le total prévisionnel réel des dépenses au chapitre 011 s'établit à 46 400,32 €.

Provisionnement chapitre 011 – Charges à caractère général		Montant
Section investissement		
Dépenses		0,00 €
Recettes		0,00 €
Section fonctionnement		
Dépenses	011 – Charges à caractère général	+ 4 409,45 €
	60611 – Eau et assainissement	- 33,99 €
	60612 – Énergie - électricité	- 311,49 €
	60622 – Carburant	- 47,25 €
	60631 – Fournitures d'entretien	+ 584,41 €
	60632 – Fournitures de petit équipement	+ 681,86 €
	6064 – Fournitures administratives	- 814,38 €
	6068 – Autres matières et fournitures	+ 468,24 €
	6135 – Locations mobilières	+ 797,38 €
	615221 – Bâtiments publics	+ 1 237,80 €
	615232 – Réseaux	- 2 756,98 €
	6156 – Maintenance	+ 1 158,53 €
	6161 – Multirisques	+ 779,09 €
	6162 – Assurance obligatoire dommage-construction	- 359,01 €
	617 – Études et recherches	- 278,23 €
	6225 – Indemnités au comptable et aux régisseurs	+ 12,89 €
	6231 – Annonces et insertions	+ 197,99 €
	6232 – Fêtes et cérémonies	+ 1 375,31 €
	6236 – Catalogues et imprimés	+ 111,77 €

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'OULLES EN OISANS

Envoyé en préfecture le 16/12/2019

Reçu en préfecture le 16/12/2019

Affiché le 16/12/2019

SLOW

ID : 038-213802861-20191214-20191214_61-DE

6241 – Transport de biens	+ 125,00 €
6257 – Réceptions	+ 319,80 €
6261 – Frais d'affranchissement	- 21,35 €
6262 – Télécommunications	+ 230,22 €
6281 – Concours divers (cotisations...)	+ 188,84 €
63512 – Taxes foncières	+ 88,00 €
63513 – Autres impôts locaux	+ 675,00 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	- 4 409,45 €
6216 – Personnel affecté par le GFP de rattachement	- 4 409,45 €
Recettes	0,00 €
Total général des dépenses	0,00 €
Total général des recettes	0,00 €

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
approuve la présente décision modificative.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

